

Diplôme d'Université Criminologie



Durée
1 an



Composante
Faculté de Droit



**Langue(s)
d'enseignement**
Français

Présentation

Le DU de criminologie est un diplôme d'université indépendant de la licence ou du master (qui sont des diplômes d'État).

La criminologie est une science interdisciplinaire qui vise à mieux comprendre et traiter le phénomène criminel. L'objectif du diplôme universitaire de criminologie tend en conséquence à présenter un regard croisé sur les causes et le traitement du phénomène criminel en faisant intervenir aussi bien des juristes que des médecins, psychologues et autres praticiens.

Il se présente ainsi comme une formation interdisciplinaire complémentaire notamment pour les étudiants en droit qui souhaitent suivre un cursus axé sur le droit pénal et les sciences criminelles, les étudiants en psychologie qui voudraient enrichir leur formation par une meilleure connaissance du système judiciaire ou les praticiens (médecins, avocats, agents de l'administration pénitentiaire, travailleurs sociaux, psychologues...) désireux de mieux cerner les causes et les manifestations de la délinquance.

Admission

Conditions d'admission

Sont admis à déposer leur candidature les étudiants ayant validé une **troisième année de licence ou l'équivalent d'un bac+3**. Les personnes non étudiantes (professionnels...) peuvent également candidater, sous réserve d'avoir le niveau de formation minimum requis.

Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ? Rendez-vous sur le site internet de la Faculté de droit, rubrique  DU Criminologie

Public cible

1. Public en formation initiale

2. Public en formation continue

 Plus d'informations sur la formation continue.

Et après

Poursuite d'études

La réussite au DU est un élément de spécialisation valorisant pour la formation et le CV de l'étudiant. De même, en ce qu'il offre une réflexion complémentaire sur le champ pénal,

ce DU peut être utile pour les étudiants qui présentent des concours liés au droit pénal (commissaire de police, protection judiciaire de la jeunesse, service pénitentiaire d'insertion et de probation...).

Les + de la formation

Grâce à un effectif limité, la formation permet une véritable interaction avec les intervenants et la mise en place d'une pédagogie innovante.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Frédérique Fiechter-Boulvard

✉ Frederique.Fiechter-boulvard@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité du DU Criminologie

☎ 04 76 74 32 31

✉ droit#ducriminologie@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Campus

🏠 Grenoble - Domaine universitaire

Programme

Spécificités du programme

Le DU se déroule sur une année universitaire (de fin août à fin juin) et les cours sont dispensés dans deux séminaires d'une semaine chacun, l'un à la fin du mois d'août, l'autre courant du mois de mai. Les deux semaines de séminaires sont planifiées à des dates hors des périodes d'enseignements et d'examens de master afin de permettre à tout étudiant de suivre le DU en parallèle de son cursus. La présence aux deux séminaires est obligatoire et nécessaire à l'obtention du diplôme. En sus de ces deux séminaires, des conférences ou visites d'institutions peuvent être proposées pendant l'année mais la présence de l'étudiant est alors facultative.

Le programme de la formation présenté ci-dessous est susceptible d'être modifié.

Le premier séminaire porte sur la compréhension du phénomène criminel (causes et manifestations). Il s'organise sur le format suivant :

- Méthodologie
- Criminologie
- Causes et manifestations pathologiques du phénomène criminel
- Causes sociales et psychologiques du phénomène criminel

Un support pédagogique portant sur le Droit pénal général sera transmis aux étudiants en plus des cours en présentiel.

Le second séminaire porte sur le traitement du phénomène criminel (enquête, expertise, procès et compétences des professionnels - police judiciaire, experts, magistrats, avocats-, sort de la victime) :

- L'enquête criminelle
- Le procès pénal
- Le choix et l'exécution de la peine
- La détention
- L'expertise psychiatrique et le traitement du criminel
- La victime

Les examens se déroulent sur deux jours, fin juin, selon des modalités originales :

- L'épreuve du grand oral qui consiste en un exposé réalisé à partir d'un article. Les articles susceptibles d'être tirés au sort pour cet oral sont communiqués un mois à l'avance aux candidats ce qui leur laisse le temps nécessaire pour faire des recherches sur les thèmes abordés et préparer leur intervention. L'objectif est de vérifier, avec les enseignements reçus et les conférences suivies dans le cadre du DU, que les étudiants sont capables d'avoir un regard averti et critique sur des écrits relevant du champ de la criminologie.
- Un travail de recherche. Chaque année, un thème de recherche et d'étude commun est choisi par le directeur du DU (par exemple, les violences, le mineur, le discernement, les homicides...). Chaque étudiant doit rédiger un article sur un point particulier du thème étudié et le présenter oralement et publiquement au cours d'une journée d'étude réalisée sous forme de conférences. Il s'agit ici d'initier les étudiants au travail de recherche, de vérifier leur aptitude à avoir une réflexion approfondie sur un thème particulier et à en présenter le résultat oralement et en public.